

# Politique de la ville : nos missions

La Communauté Urbaine met en place des actions pour les habitants des quartiers prioritaires dans le cadre de la politique de la ville.

## Contrat de Ville

Les Contrats de Ville nouvelle génération succèdent aux Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS). Ils constituent le cadre unique de mise en œuvre de la politique menée en direction des **quartiers prioritaires** et de leurs habitants. Le Contrat de Ville vise à **améliorer les conditions de vie des habitants** et à requalifier le **parc du logement social**. Il s'agit donc de **mieux associer l'humain et l'urbain**. Il est élaboré sous forme de concertations à l'échelle communautaire. Pour cela, une large communauté d'acteurs est mobilisée.

## Renouvellement urbain

**Reconstruire la ville et transformer les quartiers**: tels sont les objectifs du renouvellement urbain. Cela permet de répondre à des problématiques de logement, de mobilité, de cohésion sociale, d'écologie et d'économie. Dans le cadre du **Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain** (NPNRU), Limoges Métropole met donc en place des actions ciblées dans certains **quartiers prioritaires**.

## Schéma de promotion de l'égalité

Le **plan de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes** (PTLCD) de Limoges Métropole a été élaboré dans le cadre du Contrat de Ville. Ce plan a pour but de proposer un nouvel élan dans la **lutte contre les discriminations** sur le territoire communautaire. Afin de mettre en place les actions de ce schéma, et soutenir des associations, des appels à projets sont lancés.

## Entrepreneuriat dans les quartiers

Le niveau d'exclusion au sein des quartiers défavorisés est plus important que sur le reste du territoire de Limoges Métropole, et pourtant, dans ces quartiers, **l'envie d'entreprendre est très forte**. Ainsi, des dispositifs sont mis en place pour aider les habitants qui souhaitent se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat.

## Appels à projets du contrat de ville

Le Contrat de Ville vient **renforcer les pratiques partenariales** engagées sur le territoire. Afin de favoriser la déclinaison opérationnelle de la stratégie du contrat de ville et soutenir les opérateurs qui interviennent au quotidien dans les quartiers, la Communauté Urbaine pilote une démarche d'appels à projet.

Ainsi, **deux sessions d'appels à projets «contrat de ville» sont proposées chaque année**, à destination des opérateurs désirant mettre en place des actions pour les habitants des quartiers prioritaires.

## EN SAVOIR + SUR LA POLITIQUE DE LA VILLE



### Contrats de ville

Afin d'améliorer la vie dans les quartiers prioritaires du territoire, Limoges Métropole a élaboré un contrat de ville multipartenarial définissant...

### Schéma de promotion de l'égalité

Lutter contre les discriminations et mieux vivre ensemble est primordial au bon fonctionnement de la Communauté Urbaine. Pour cela, des dispositifs...

### Entrepreneuriat dans les quartiers

Le tissu économique et l'activité commerciale sont encore trop faibles dans les quartiers défavorisés de l'agglomération de Limoges. C'est pourquoi il...